



HAL
open science

Ressource, projet, territoire : le travail continu des intentionnalités

Romain Lajarge, Emmanuel Roux

► **To cite this version:**

Romain Lajarge, Emmanuel Roux. Ressource, projet, territoire : le travail continu des intentionnalités. La ressource territoriale, *Economica*, pp.133-146, 2007, Géographie. halshs-00329318

HAL Id: halshs-00329318

<https://shs.hal.science/halshs-00329318>

Submitted on 10 Oct 2008

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Ressource, projet, territoire : le travail continu des intentionnalités

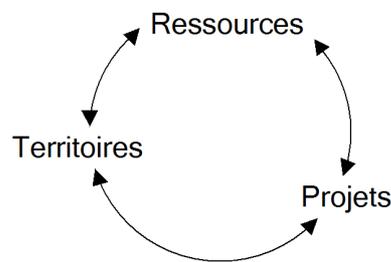
*Romain LAJARGE
Emmanuel ROUX*

Introduction

La mise en valeur et l'exploitation de la ressource font dorénavant référence au principe de la compétitivité. Le récent changement de nom de la DATAR en DIACT (Délégation Interministérielle à l'Aménagement et à la Compétitivité des Territoires) exprime certainement avec éloquence ce cap nouveau. La répartition des effets de cette ressource valorisée renvoie, quant à elle, au principe de la singularité et donc au processus de singularisation porté par les territoires. Cette construction double, à la fois compétitive et singulière, passe par une figure désormais incontournable, celle du projet. Et le projet est invité à s'appuyer sur des ressources existantes ou latentes. Sans ressources avérées et mobilisées, point de projet et sans projet, point de territoire. Se dessinent ainsi les composantes d'un système Ressource/Projet/Territoire qui semble fonctionner dans une certaine évidence mais dont on ne contestera pas qu'il recouvre une multiplicité d'intentions et de logiques d'acteurs. Il s'agit alors de décrypter pourquoi les acteurs agissent, ce qu'ils visent lorsqu'ils se saisissent des ressources. Cet exercice sous-tend d'explicitier les rouages et le sens de ce système. Il est proposé ainsi d'enrichir la réflexion sur la ressource et le territoire en y intégrant ce « tiers-construit » qu'est le projet ; permettant de rendre compte de quelques manifestations de l'intentionnalité comprise comme conscientisation et but inscrits dans le projet (Boutinet J.P., 2005 ; Jambes J.P., 2001), dans le territoire (Raffestin C., 1980 et 1986) et, comme nous y invite le présent texte, dans la ressource même.

Le système Ressource - Projet - Territoire

Figure 1 : Le cercle vertueux Ressource/Projet/Territoire



© R. Lajarge, E. Roux, 2006.

La ressource existe par le projet

Dans une acception classique de l'aménagement des territoires, les ressources constituaient le premier ressort d'une mécanique qui visait, par l'intervention publique, à organiser leur mise en valeur et leur exploitation pour faire du développement : une ressource avérée, une volonté affirmée, une vision dessinée, des moyens financiers pour l'assumer et un engagement effectif dans l'action. L'histoire de l'aménagement du territoire, via celle de son institution-phare, l'ex DATAR, est truffée d'exemple où une ressource « nouvelle » produisait rapidement la naissance d'une politique publique qui lui était dédiée. La neige et le plan Michaud de soutien aux stations de sports d'hiver, le littoral languedocien et la mission Racine, ...

L'heure est désormais à la singularisation du territoire par le projet. Et dans ce cercle vertueux du développement territorial animé par un système ternaire (figure 1), les ressources alimenteraient le projet qui lui même permettrait la définition et la construction du territoire.

La ressource, mise en valeur par le projet, permet de « faire » territoire

Les ressources, qu'elles soient matérielles ou immatérielles, latentes ou potentielles appellent la formalisation et l'organisation pratique de sa mise en œuvre. Le projet consiste à établir précisément ce qu'est cette ressource et ce qu'elle peut devenir. Il devient l'instance de formulation puis de mobilisation de ce qu'est cette ressource. Le projet, parce qu'il concentre les ambitions de mise en valeur de quelque chose, s'impose vite comme territorial parce que ce « quelque chose », approprié, prend tout son sens en étant « quelque part ». Le territoire devient alors un « réceptacle » pratique pour condenser les volontés exprimées dans le projet, pour inscrire ce projet dans une certaine permanence et s'afficher face à d'autres. Le territoire émerge ainsi assis sur quelques ressources prétextées ou mobilisées. Et pour que ce territoire puisse exister et perdurer, la quête de nouvelles ressources apparaît obligatoire. Commence alors un nouveau cycle de projet.

L'inscription des ressources dans un cercle vertueux

Les territoires existent ainsi par leurs projets, construits en mobilisant des ressources ; et le projet est le moment de la ré-interprétation de ce qui fait ressource dans le territoire. C'est en tout cas ce qu'il est possible de penser en s'appuyant sur les acquis de quelques années de réflexion sur les dynamiques du développement local (Collectif, 1982 ; Allefresde M., 1987 ; Gagnon C., Klein J.L., 1991 ; Pecqueur B., 1994 ; Deffontaines J.P., Gerbaux F., Paillet A., 2000 ; Prod'Homme J.P., 2001).

Cependant, l'observation attentive de quelques constructions territoriales par le projet oblige à constater qu'un procédé de type « vis sans fond » semble à l'œuvre, brouillant quelque peu l'agencement de ces trois boîtes noires classiques qui font les beaux jours de la recomposition territoriale : ressources, projet, territoire où la ressource (de préférence « spécifique ») permet de fabriquer un (« bon ») projet qui permet l'émergence d'un territoire (le plus « idéal » possible) ; puis où il s'agit, au bout de quelques années, de trouver de « nouvelles ressources » pour faire à nouveau un projet (alors renouvelé) permettant la production d'un territoire (re-composé). La quête de

ressources induit alors du projet pour confirmer et construire du territoire.

Après trois ou quatre tours de vis de cette mécanique, c'est-à-dire trois ou quatre générations de contractualisation au titre de programmes de développement territorial divers et variés, difficile de dire ce qui fait réellement ressource : les observateurs sont tentés de ne plus voir que du territoire pour les plus spatialistes d'entre eux, plus que du projet pour les plus opérateurs d'entre eux ou plus que de la ressource pour les plus substantialistes d'entre eux.

La ressource conditionnée par la double légitimation du territoire

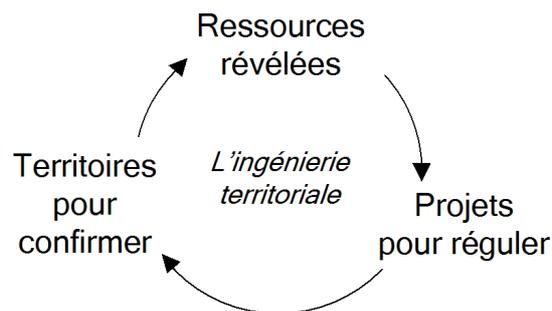
Pour que cette proposition de cercle vertueux avec ces trois composants fonctionne, la ressource doit être l'occasion d'apporter au couple classique territoire/projet quelque chose de plus. On considèrera ici la ressource comme assujettie à la présence d'un territoire effectif et d'un projet avéré (institutionnellement reconnu). Ce qui permet au territoire comme au projet d'exister tient donc dans la possibilité de leur légitimation. Or qu'est-ce qui rend un territoire et/ou un projet légitime(s) ? Nous proposons de suivre ici les deux pistes habituelles des sciences territoriales, notamment en empruntant aux politistes leurs terminologies : la légitimation par la régulation et la légitimation par la négociation. Effectivement, la ressource paraît en permanence être régulée ou négociée, que ce soit pour sa rareté ou par la multiplication de ses bénéficiaires potentiels. Deux principes de légitimation sont présentés ici, figurés par les deux sens de rotation du cercle vertueux.

Réguler la ressource : l'ingénierie territoriale au service d'une pragmatique de l'action

Du territoire sort, plus ou moins en désordre, une grande quantité d'intentions d'agir qui font ressources. De ces idées éparses, parfois conflictuelles, les acteurs leaders opèrent une hiérarchisation. Ils

doivent réguler parmi l'ensemble « de ce qui leur arrive » (les idées, les initiatives, les partenaires, les dispositifs, ...), ce qui peut constituer la ressource du projet. Ainsi, cherchent-ils à faire émerger un projet le plus consensuel possible, quand bien même ce dernier cristalliserait des intérêts différenciés ou des intentions conflictuelles. Ce projet alors vient confirmer la légitimité du territoire en faisant converger l'ensemble d'une multitude de ressources vers un territoire.

Figure 2. La régulation de la ressource par le projet : l'ingénierie territoriale au service d'une pragmatique de l'action



© R. Lajarge, E. Roux, 2006.

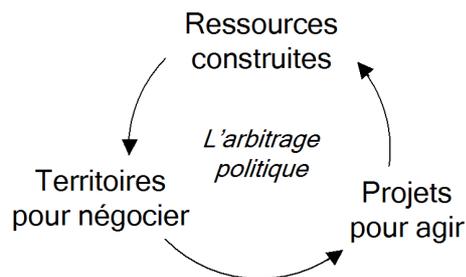
Dans ce premier cas, l'ordre de la justification est celui de la pragmatique de l'action : on ne peut rien faire sans prendre en compte les spécificités locales, ce sont elles qui font ressources. Les animateurs du développement, les techniciens, les chargés de mission dans les collectivités territoriales passent leur temps à faire cela : réguler, parmi les ressources disponibles, celles sur lesquelles le projet va pouvoir s'appuyer. L'ingénierie territoriale n'est rien d'autre que ce référentiel métier qui organise la recherche de ressources propres dans un territoire donné et qui participe à construire, à partir d'elles, du projet et du territoire renouvelés. Mais il faut être pragmatique, point besoin de ressources potentielles, d'acteurs éventuellement intéressés, d'idées probablement bonnes. L'ingénierie territoriale réclame de l'activable, du programmable et du réalisable. C'est la raison pour laquelle, dans cette interprétation du cercle

vertueux, le territoire représente le résultat, le projet représente le moteur du processus et la ressource représente le moyen d'agir.

Négocier la ressource : l'arbitrage politique au service d'une stratégie de l'action

De ce schéma conceptuel tournant dans le sens des aiguilles d'une montre, peut être déduit un autre schéma conceptuel dans lequel la ressource vient du projet. Le projet constitue initialement l'engagement à agir que prennent des acteurs dans un territoire qui traduit un cadre spécifique de l'intervention publique. A ce titre, ils réclament des ressources nouvelles (du financement) afin de s'assurer des moyens pour la mise en œuvre des actions envisagées dans le projet. Le territoire ainsi façonné résulte ainsi à la fois des ressources possibles qui ont été activées par l'intermédiaire du projet choisi. Le territoire permet ainsi de produire de la légitimité en tant que nouvelle manière de « vivre ensemble » et de réaliser ce qui est contenu dans le projet. On peut voir dans cette étape d'une « gouvernance du vivre ensemble », celle de la constitution d'une coalition permettant d'établir un ordre territorial spécifique (Bardin A., 2003, pp.100-102). C'est en tout cas à ce titre que nous proposons d'appeler ce sens de rotation du cercle vertueux, une légitimation politique. Effectivement, la recherche de ressource s'appuie impérativement sur la capacité des acteurs décisionnels locaux à se connecter aux sources de financement des projets de territoire (Départements, Régions, Etat, UE) et d'argumenter à la fois sur la pertinence du projet et sur l'absence de ressources locales pour mettre en œuvre ce projet. Dans ce cas, l'ordre de la justification est celui des logiques politiques de maîtrise du processus de décision et d'arbitrage parmi les nombreux scénarios possibles permettant de capter des ressources externes. Chacun de ces scénarios vont se traduire par divers périmètres possibles et donc par la variation territoriale. Les stratégies d'actions seront donc en permanentes adaptations et feront donc l'objet de négociations continues.

Figure 3. La négociation de la ressource par le territoire ou l'arbitrage politique au service d'une stratégie de l'action



© R. Lajarge, E. Roux, 2006.

Il n'est bien entendu point question ici de laisser penser que le sens des deux figures s'oppose car il s'agit bien d'une proposition de décryptage d'un processus double. La construction territoriale qui résulte de l'une et/ou l'autre des deux modalités de légitimation du territoire et du projet par la ressource sera considérée à la fois comme une construction politique et technique. Elle sera tout autant concernée par la dynamique de négociation au sein de la sphère du pouvoir que par la dynamique de régulation au sein de la démarche de projet.

Comme indiqué précédemment, le triptyque initial (ressource/projet/territoire...) produit des ressources paradoxales (à la fois brandies comme identitaires et rarement véritablement spécifiques) et met à jour des acteurs produisant des ressources auto-justifiées. Par exemple, un grand nombre des ressources ainsi constituées le sont par la procédure elle-même et dans ce que les acteurs territorialisés en disent.

Mais le triptyque inverse (ressource/territoire/projet ...) produit également des avatars dont le principal est de prendre le risque d'une déconnexion entre d'une part ce que les acteurs leaders considéreront comme des ressources pour le projet et d'autre part la réalité des besoins reconnus par les opérateurs de terrains.

Dans les deux cas, la ressource n'existe pas sans être inscrite dans un processus de construction intentionnelle et donc dans un dispositif d'énonciation d'elle-même.

La ressource, l'acte de dire et l'intention

Dire la ressource pour faire ressource

Pour prolonger cette analyse des deux boucles du cercle vertueux, on reconnaîtra que les ressources sont plurielles et sont présentes tout au long du processus. Elles sont tout à la fois objets, valeurs, symboles, moyens mobilisés par les acteurs ; elles sont énoncées aussi bien par l'ingénierie territoriale que par l'arbitrage politique. Les ressources se manifestant d'abord dans des actes de langage, seraient-elles visibles partout dans les discours ? En tout cas, à la question « comment spécifier la ressource, rendre lisible la mise en valeur de la ressource et permettre ainsi la construction de territoire ? », la réponse semble s'imposer d'elle-même : par la singularisation. Les exemples de projets de territoire ne manquent pas pour lire ce processus qui fonctionne selon une mécanique bien huilée : d'abord effectuer la liste des spécificités et des diversités du territoire, sélectionner celles d'entre elles susceptibles de faire consensus, puis les faire valoir comme ressources évidentes inscrites au cœur du projet pour faire territoire. Le processus ainsi décrit est certainement trop « lisse » pour rendre compte de réalités de terrains plus animées, plus hésitantes ou plus itératives. Mais sans occulter des situations ou phases possibles de conflits, le projet se concrétise in fine par des actes et des matérialisations dans l'espace. En amont de ce processus, l'acte premier à considérer est celui du procédé langagier qui consiste à dénommer ce que sont les ressources, le projet et le territoire puis à se convaincre peu à peu (ou mots à mots) de la singularité de ce à quoi on arrive. A force de répétition, se construit un discours auto persuasif et incantatoire constitué de l'ensemble des mots-clés décrivant les ressources, nommant le territoire et se référant au projet. On pourrait considérer qu'il ne s'agit nullement, dans ce procédé langagier, de ressource mais simplement d'un énoncé de ce qui pourrait faire ressource ultérieurement (si elle est activée pratiquement). Il n'en est rien, « l'acte de dire ce que sont les ressources » est à considérer comme une ressource à part entière qui correspond au premier acte d'un processus de territorialisation (Turco A., 1985 ; Roux E., 1999). La nomination renferme en effet les représentations et les valeurs qui sont associées aux ressources. Et le fait de nommer permet d'individualiser et de qualifier les objets

considérés, leur donnant une dimension identitaire et leur permettant ainsi d'être reconnu par autrui. C'est par ce procédé d'appropriation progressif par les acteurs que les ressources peuvent devenir spécifiques, (re)qualifiantes pour le territoire et/ou constitutives de celui-ci. Et c'est seulement après cet acte, que ces dernières pourront être mobilisées via l'action. Dire que le territoire est en déprise ou que les patrimoines naturels, culturels... du territoire sont exceptionnels par exemple, permet de véhiculer suffisamment de représentations (à connotations négatives ou positives) pour en faire des objets appropriés qui justifieront ou légitimeront (via le projet ad hoc) l'action. Par exemple, les discours politiques ou techniques, depuis plusieurs décennies, tendent à décrire les territoires ruraux sous le double registre de la déprise (discours réactif de la figure de « l'abandon ») et de la nécessité d'exister (discours progressiste de la figure « innovante » et « compétitive »). Ces deux registres justifient la mise en œuvre de programmes contractuels de développement soit pour désenclaver les territoires en déprise, soit pour appuyer les territoires expérimentaux (qui sont bien sûr souvent les mêmes, variant leur manière de se décrire). L'intervention publique et l'action territoriale permettent la matérialisation du projet, rendent lisible le territoire ainsi renouvelé et légitiment cette ressource puissante que constitue l'acte de dire. Dans ce processus, il ne fait point de doute que ce sont dans ces actes de dire, ces discours sur soi, qu'il est possible de lire les intentionnalités plurielles des acteurs.

Exprimer les intentions pour dire la ressource

La performativité du discours considérée comme ressource constitue un embrayage d'un système d'action territorialisé renouvelé. Le projet constitue le temps privilégié de la négociation assujettie par exemple à la perspective de la formalisation contractuelle (matérialisée notamment dans les « Chartes »). Mais nous savons également que le projet n'est pas seulement « le sésame mécanique qui met en œuvre le changement. Il n'est pas non plus systématiquement ce véhicule moderne de la puissance créative. Il n'est finalement que ce que l'on lui laisse être » (Jambes (J.-P.), 2001, p189).

Quelques intentions d'acteurs peuvent être identifiées dans la montée en puissance du procédé de construction territoriale par le projet activant des ressources :

- la recherche de consensus minimal et d'arguments « sur mesures » pour se qualifier ou qualifier ses propres ressources territoriales en conformité avec les exigences de la procédure ;
- la sélection des ressources par la négociation de ce qui est judicieux de mettre dans le projet pour le rendre acceptable ;
- la reformulation des ressources en programme d'actions susceptible de rencontrer l'adhésion de chacun.

Dans tous les cas, le projet se doit de condenser les intentions, de les expliciter, de les rendre compatibles les unes avec les autres, de les orchestrer, voire de les sélectionner, de les hiérarchiser et donc de les reformuler. Ce travail, long et souvent fastidieux, fait éclore des ressources évidentes localement révélées par les acteurs. Il fait également appel à des ressources nécessaires mais localement indisponibles ou inexistantes. Tant que ces intentions ne sont pas mises en place dans un projet formaté selon les besoins de la procédure, la ressource potentielle n'est pas énoncée et n'est donc pas activable.

Légitimer le territoire pour exprimer les intentions

Pour que le temps du projet permette une juste expression des intentions et donc participe au processus de construction intentionnelle du territoire, il faut auparavant qu'une forme initiale de territoire préexiste. Dans ce paradoxe réside probablement une grande partie des principes de la recomposition permanente des territoires : pour faire « nouveau » territoire, il faut s'appuyer sur une forme existante de territoire ! C'est la raison pour laquelle, les Pays, les Parcs naturels régionaux ou les agglomérations doivent d'abord établir un « périmètre d'étude » avant de se lancer dans la rédaction de leur projet ; c'est-à-dire qu'ils doivent d'abord convaincre de l'intérêt de « faire territoire » avant que de discuter des ressources disponibles, des raisons de les mobiliser, des ambitions à poursuivre. Ce besoin de légitimation (dont nous avons déjà dit qu'il était double) est pourtant méthodologiquement nécessaire pour que les acteurs territorialisés acceptent de venir dire leurs intentions et de révéler ce qui fait ressource ou ce qui nécessite d'aller chercher de nouvelles ressources. La montée en puissance de ces formes territoriales particulières, dites supra-communales, s'explique en partie par cette similitude qu'elles impliquent toutes la nécessité d'une légitimation

préalable et intermédiaire. Il n'existe guère de différence apparente entre un « pays en cours de reconnaissance » et un « pays reconnu », sinon dans l'aspect strictement statutaire des organismes gestionnaires et dans la nature des financements obtenus. La continuité apparente dans le travail de légitimation au cours des deux à six années nécessaires pour passer de « territoire en projet » à « territoire institué », permet aux acteurs d'alimenter ces deux processus de révélation de la ressource, de générer deux processus de production d'intentionnalités et donc deux processus de construction de nouveau territoire.

Des ressources partout ? La construction continue des intentionnalités et/ou des territorialités.

Le propos défendu ici étant celui de la multiplicité des révélateurs possibles de la ressource territoriale, il est nécessaire de considérer la ressource de plusieurs manières. Elle est ce qui est méconnu dans le territoire, donc à réinterpréter. Elle est ce qui manque dans le territoire, donc à aller chercher. Elle est ce qui est dit du territoire, donc à reconsidérer. Elle est enfin ce qui peut constituer le projet, donc à instituer.

Partout la ressource apparaît d'abord comme des intentions à activer. Pour reprendre les figures proposées (figures 1 à 3), l'intention est ce qui est représenté ici par les flèches, c'est-à-dire ce qui relie ressources, projets et territoires. Comment cela se passe-t-il, qui active ces multiples manifestations de l'intentionnalité et pourquoi ? En guise de conclusion, après avoir proposé deux types d'intentionnalités, il s'agit peut-être de montrer en quoi la ressource participe très directement de la reterritorialisation et pourquoi elle y parvient en rendant complémentaires deux types d'intentionnalité.

Les deux types d'intentionnalité mobilisables dans les territoires

L'intentionnalité technicienne n'oppose pas beaucoup de résistance à l'analyse immédiate de quelques terrains d'observations : il est aisé de trouver une multitude d'exemples de ces professionnels du territoire qui décrivent avec exactitude ce dont le territoire a besoin, ce qui le caractérise, ce qu'il lui faut. Bien entendu, ce que les élus et les agents de développement expriment ainsi est le résultat du processus de construction territoriale par le projet. La ressource y joue trois rôles privilégiés et essentiels :

- lorsque la ressource est considérée préalablement au territoire, elle est un déclencheur de projet ;
- lorsqu'elle est considérée après l'instauration du territoire mais avant que s'enclenche une démarche de projet, elle rend éligible le dit-territoire au futur projet ;
- lorsque la ressource est considérée comme le prolongement normal de l'élaboration du projet inscrit dans un territoire, alors on peut considérer que cette ressource permet de rendre réalisable le projet.

Mais bien entendu, nous savons que ce qu'est le territoire ne se résume pas à cela.

L'intentionnalité opératoire est celle qui, latente, se trouve chez tous les autres opérateurs de l'action territoriale. Et là également les exemples sont nombreux de ces responsables associatifs, professionnels, de ces habitants, de ces usagers, de ces intervenants divers qui expriment d'autres intentions que celles qui sont inscrites dans l'intentionnalité technicienne. Sans être opposés à la construction territoriale par le projet, ces acteurs révèlent trois autres rôles joués par la ressource :

- lorsque la ressource est considérée préalablement au territoire, elle est un révélateur de territoire ;
- lorsqu'elle est considérée après que ce soit enclenchée une démarche de projet mais avant l'instauration du territoire, la ressource va permettre de rendre possible ce territoire ;
- lorsque la ressource est considérée comme le prolongement normal de la construction du territoire rendue possible par l'élaboration du projet, alors on peut considérer que cette ressource va permettre de stabiliser le territoire initial.

Cette deuxième forme d'intentionnalité est évidemment plus impalpable, plus indistincte, moins explicite que la première, notamment parce qu'elle ne dispose pas d'un langage adapté, d'un référentiel professionnel, d'instances pour se penser elle-même ; alors que l'intentionnalité technicienne a son vocabulaire, ses modes privilégiés d'expression, ses réseaux et ses propres formations. Et pourtant, chacune des deux se nourrit grandement de sa connaissance de l'autre et un subtil jeu s'instaure partout entre ces deux intentionnalités, jeu par lequel s'invente continuellement les territorialités contemporaines.

Intentionnalités et territorialités en débat

La question des ressources territoriales abordée par le prisme du projet n'invalide donc pas l'hypothèse qu'il existe bien une lutte pour l'accès à la ressource.

On peut considérer les arguments faisant de la spécificité du territoire le meilleur garant de l'existence de ressources absolument spécifiques ; on s'inscrira alors dans ce que nous pouvons appeler une pragmatique de l'action puisque de telles ressources spécifiques imposent un programme de mise en valeur du potentiel ainsi révélé. La figure de l'action est celle de l'ingénierie territoriale et l'intentionnalité est de type « technicienne ».

On peut également considérer les arguments faisant de la procédure pour accéder à la ressource publique comme ressource principale, le terme central d'une stratégie d'action sans laquelle ni le projet, ni le territoire ne sont possibles. On s'inscrira alors dans ce que nous pouvons appeler un arbitrage politique puisque la recherche d'une ressource principale sera conditionnée par la création d'une structure porteuse nécessitant une construction politique (donc de la négociation).

In fine, les ressources constituent un outil particulièrement intéressant qui permet de lire et mettre en lumière l'existence de deux figures concomitantes, à savoir celle de la construction territoriale par le projet et celle de la construction du projet par le territoire. Il nous semble que la dimension techniciste est souvent privilégiée, et occulte certainement trop systématiquement le poids du politique dans la production territoriale. Or pour nous, il s'agit bien de considérer ces deux figures comme complémentaires puisque se jouent là, non

seulement l'amélioration des « performances » des territoires, mais aussi -et surtout- l'assurance d'une double adéquation :

- des projets aux intentions des acteurs, dans la perspective d'une utilisation des ressources territoriales à destination du plus grand nombre ;
- des territoires aux intentions des acteurs, dans la perspective d'une utilisation des ressources territoriales réparties le plus équitablement possible dans l'espace.

Que ce soit dans l'acte de dire ce que sont les ressources, le projet ou le territoire ; que ce soit dans les mobiles du projet ou du territoire, les intentionnalités des acteurs s'expriment partout dans ce processus continu.

E L É M E N T S D E
B I B L I O G R A P H I E

- Allefresde (M.), 1987, « Développement local et ressources locales (vers une définition du concept de ressources locales) », in Bulletin de la Société Languedocienne de Géographie, tome 21, fasc. 3-4, pp. 291-297
- Bardin (A.), 2003, « Gouvernance du « vivre ensemble » et gouvernance du projet », in Beauchard (J.) (dir.), « La mosaïque territoriale. Enjeux identitaires de la décentralisation », éd de l'Aube, coll. Bibliothèque des territoires, pp. 91-107
- Boutinet (J.P.), 2005, « Anthropologie du projet », Paris, coll. Quadrige / PUF, 1^{ère} édition 1990, 405 p.
- Collectif, 1982, « Les Etats Généraux des pays », Mâcon, supplément au n°231 de Correspondance Municipale, 114 p.
- Debarbieux (B.), Vanier (M.), 2002, « Repenser l'espace », in Debarbieux (B.), Vanier (M.), (dir.), « Ces territorialités qui se dessinent », éd. de l'Aube, coll. Bibliothèque des territoires, pp257-264.
- Deffontaines (J.-P.), Prod'Homme (J.-P.), 2001, « Territoires et acteurs du développement local. De nouveaux lieux de démocratie », éd. de l'Aube
- Di Méo (G), 2003, « Intentionnalité » in Lévy J., Lussault M. (dir.) « Dictionnaire de la Géographie et de l'espace des sociétés », Belin, pp. 516-517.
- Gagnon (C.), Klein (J.-L.), 1991, « Le partenariat dans le développement local : tendances actuelles et perspectives de changement social », in Cahiers de Géographie du Québec, vol. 35, n°95, pp. 239-255
- Gerbaux (F.), Paillet (A.), 2000, « Développement local et gouvernance : enjeux et limites des recompositions territoriales », in Gerbaux (F.) (dir.), « L'utopie des territoires : cohérence ou complexité ? », La Tour d'Aigues, éd. de l'Aube, coll. Territoires, pp. 109-137

- Gumuchian H., Grasset E., Lajarge R., Roux E., 2003. *Les acteurs, ces oubliés du territoire*, Anthropos, Economica, 186 p.
- Jambes (J.-P.), 2001, « Territoires apprenants. Esquisses pour le développement local du XXI^e siècle », éd. L'Harmattan, coll. Administration, aménagement du territoire, 249p.
- Lajarge (R.), 2000 : « Territorialités intentionnelles. Des projets à la création des Parcs naturels régionaux. (Chartreuse et Monts d'Ardèche). », Thèse de Géographie, Université Joseph Fourier, Grenoble 1, soutenue le 14 janvier 2000 au Pradel, Mirabel (07), 663p.
- Lajarge (R.), Roux (E.), 2004 : « L'activation des ressources par le projet : les Baronnies en recherche de légitimités » in *Montagnes Méditerranéennes n°20*, UJF-CERMOSEM- PACTE, Département de l'Ardèche, pp. 165-176.
- Mollard A., Pecqueur B., Lacroix A., 2000, « Origine et produits de qualité territoriale : du signal à l'attribut ? », *Revue d'Economie Rurale et Urbaine*, n°4, 2000, pp. 683-706.
- Pecqueur (B.), 1994, « Le développement local », Paris : Syros, coll. Alternatives, 140p.
- Pecqueur B., 2001, « Qualité et développement territorial : l'hypothèse du panier de biens et de services territorialisés », *Economie Rurale*, janvier-février, n°161, 2001, pp. 37-49.
- Pecqueur B., Roux E., Vollet D., 2004, « Les ressources font territoires, les institutions aussi : des produits aux territoires de l'Aubrac et des Baronnies », Colloque SFER, Lille 2004.
- Raffestin C. (1980), « Pour une géographie du pouvoir », Paris, Litec.
- Raffestin C. (1986), « Ecogénèse territoriale et territorialité » in F. Auriac, R ; Brunet (éd) : *Espaces, jeux et enjeux*, Paris, Fayard, pp. 175-185.
- Roux (E.), 1999, « De la gestion de l'espace à la gestion des territoires en montagnes méditerranéennes. Des logiques d'acteurs différenciées. », Thèse, Université J. Fourier, Grenoble 1, 372p.
- Turco (A.), 1985. - *Géographie, ordre symbolique et cycle de l'information*. in « Les représentations en actes », Grenoble, Actes du colloque de Lescheraines, Université scientifique et médicale de Grenoble, Institut de Géographie Alpine, pp. 71-83.

